

Date de convocation :

24 juin 2022

Date d'affichage :

5 juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice : **27**

Présents : **21**

Pouvoirs : **4**

Votants : **25**

Quorum : **atteint**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1^{er} juillet 2022

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi 1^{er} juillet 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la salle des fêtes de Montoire sous la présidence de Monsieur Arnaud TAFILET, Maire de Montoire-sur-le-Loir.

Etaient présents : Mme BELLANDE, M. BERNEAU MERLET, Mme CAILLON, Mme CARNET, Mme CHARTIER-MALECOT, Mme CHERON, M. CHEVALIER, Mme DELAGNEAU, Mme DESIGAUD, Mme DOUAUD, Mme DRUART, M. DURAND, M. FERRAGU, Mme FILLION, M. GUERINEAU, M. HENRION, M. LANDOIS, M. ORTEGA, Mme SAVINEAUX, M. A. TAFILET et M. P. TAFILET

Etaient absents : Mme BARON, Mme BELLANGER (pouvoir à M. P. TAFILET), Mme JUILLIEN (pouvoir à Mme DELAGNEAU), M. MAILLARD, M. MORLE (pouvoir à M. GUERINEAU) et M. VANDECASTEELE (pouvoir à M. DURAND)

Secrétaire de séance : M. LANDOIS

Secrétaire auxiliaire de séance : C. HUREAU

Délibération n° 10.07.2022

FINANCES : Décision modificative n°2 du budget annexe Camping

Sophie DOUAUD, Adjointe au Maire déléguée notamment aux finances, expose qu'il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir approuver un ensemble d'ajustements comptables justifié par des nécessités qui sont apparues depuis le vote du budget.

Il s'agit de d'une régularisation pour une facture émise deux fois.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOPTE la décision modificative n° 2 sur le budget annexe Camping 2022, qui s'établit comme présenté sur l'état joint.

La secrétaire de séance
auxiliaire



Cindy HUREAU

Le secrétaire de séance



Alexandre LANDOIS

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Arnaud TAFILET

41149 Code INSEE	MONTOIRE SUR LE LOIR CAMPING MONTOIRE SUR LE LOIR	DM n°2 2022
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 069,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 069,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-673-3 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	1 069,20 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	1 069,20 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 069,20 €	1 069,20 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €



(1) y compris les restes à réaliser